

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

DEMANDE D'INCORPORATION – FORMULAIRE À REMPLIR

Nom du/des fondateur(s) de la société : _____
Numéro(s) de téléphone du/des fondateurs: _____
Adresse(s) courriel du/des fondateurs: _____

1- NOM DE LA SOCIÉTÉ

Numérique : ou Nommée

Si nommée : 1^{er} choix : _____
2^e choix : _____

Prendre note que le nom choisit doit comporter la mention « inc. »:

Si le nom choisi comporte une abréviation ou est un mot inventé, svp préciser la provenance de ce nom ou cette abréviation : _____

Allez-vous faire affaire sous un autre nom autre que le nom légal de l'entreprise ?

Oui Non Précisez : _____

Est-ce que cet autre nom sera déposé comme marque de commerce ?

Oui Non

2- JURIDICTION ET PARAMÈTRES DE CONSTITUTION

Jurisdiction choisie :

Fédérale Allez-vous faire affaire au Québec? Oui Non
 Provinciale

Langue de la documentation : Français AnglaisDate souhaitée pour la constitution : Date du jour Date postérieure : _____Souhaitez-vous demander le service prioritaire pour le dépôt de la constitution ? Oui Non

Prendre note que si vous avez opté pour le service prioritaire, le déboursé d'incorporation sera modifié dépendamment de la juridiction d'incorporation choisie (aucun honoraire additionnel) : Provincial : 583,50 \$ / Fédéral : 300 \$

Livre de procès-verbaux : noir bleu rouge**3- ADRESSES DE LA SOCIÉTÉ**

Siège social :

_____	_____	_____	_____	_____
Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal

Domicile élu :

_____	_____	_____	_____	_____
Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal

Adresse afin de recevoir la correspondance de l'entreprise si elle diffère de l'adresse du siège social

Autre établissement au Québec :

_____	_____	_____	_____	_____
Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

4- ACTIVITÉS ET STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Description des activités (être le plus précis possible) : _____

Nombre d'employés au Québec : _____

(si les administrateurs reçoivent un salaire, vous devez les inclure parmi le compte des salariés)

% des employés ne pouvant s'exprimer en français : _____

Exercice financier de la société : _____

Institution financière : _____

Firme comptable : _____

5- INFORMATIONS RELATIVEMENT AUX ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

(le détail des fonctions de dirigeant est fourni à l'Annexe A)

***Svp attribuer au minimum les fonctions suivantes pour les dirigeants : président, secrétaire et trésorier.**

NOM	ADRESSE DU DOMICILE <i>(doit correspondre avec celle inscrit sur la pièce d'identité)</i>	ADRESSE PROFESSIONNELLE <i>*(voir la définition ci-dessous)</i>	DATE NAISSANCE	ADMINISTRATEUR	DIRIGEANT <i>(précisez fonction)</i>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

NOM	ADRESSE DU DOMICILE <i>(doit correspondre avec celle inscrit sur la pièce d'identité)</i>	ADRESSE PROFESSIONNELLE <i>*(voir la définition ci-dessous)</i>	DATE NAISSANCE	ADMINISTRATEUR	DIRIGEANT <i>(précisez fonction)</i>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>

* Prendre note qu'il n'est pas obligatoire de déclarer une **adresse professionnelle**. Par contre, si vous le faites, celle-ci **doit être la même pour toutes les entreprises** pour lesquelles votre nom sera inscrit et pour lesquelles vous inscrirez une adresse professionnelle. En fournissant une adresse professionnelle, l'adresse du domicile ne sera alors pas divulguée au profil de l'entreprise.

Important : pour chacun des administrateurs, vous devez obligatoirement fournir une copie d'une pièce d'identité. Cette information est désormais requise suite à l'adoption de la nouvelle loi provinciale sur la transparence des entreprises. Cochez la case reliée à la pièce d'identité que vous nous fournirez avec le présent formulaire d'incorporation. Une seule pièce d'identité par administrateur est nécessaire :

- Permis de conduire (recto verso)
- Certificat de naissance
- Passeport

6- CONTRÔLE DE FAIT POUR LES ADMINISTRATEURS QUI NE DÉTIENDRONT AUCUNE ACTION DANS LE CAPITAL DE L'ENTREPRISE :

Est-ce que l'un des administrateurs mentionnés ci-haut ne sera pas actionnaire de l'entreprise à être constitué et détiendra un contrôle de fait sur cette entreprise ? Oui Non

Si vous avez répondu « oui » au point ci-haut, svp nous dresser la liste des administrateurs qui détiendront un contrôle de fait sur l'entreprise :

a) _____

b) _____

c) _____

d) _____

Voici la définition du contrôle de fait tirée du site du Registraire des entreprises (entreprise provinciale) et de Corporations Canada (entreprise fédérale):

Registraire des entreprises : Le contrôle de fait d'une entreprise survient lorsqu'une personne est en mesure d'influencer de manière importante les décisions d'une entreprise. Pour déterminer s'il existe une telle influence, les articles 21.25 et 21.25.1 de la Loi sur les impôts (chapitre I-3) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Ainsi, pour déterminer si une personne a, relativement à une entreprise, une influence directe ou indirecte telle que, si elle était exercée, il en résulterait un contrôle de fait, il faut prendre en compte l'ensemble des facteurs pertinents dans les circonstances. Cela implique une analyse juridique, documentaire et factuelle. Il peut s'agir, par exemple, d'une influence d'un membre de la famille, d'un employé de longue date, d'un client ou d'un créancier sur la gestion d'une entreprise. Il est à noter que les situations de contrôle de fait ne se limitent pas à ces exemples.

Corporations Canada : Un particulier ayant un contrôle important « PCI » exerce sur une société une influence qui constitue un « contrôle de fait » (également appelé « contrôle de facto ») si son influence peut avoir une incidence sur la situation économique, les activités et la gestion quotidienne de la société. Il peut détenir des actions ou non, et doit être inscrit au registre des PCI.

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

7- ACTIONNAIRES ET DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS

**si l'un des actionnaires est une personne morale, SVP compléter l'information qui se trouve au tableau de la page suivante*

ACTIONNAIRE	DATE NAISSANCE	ADRESSE DU DOMICILE <i>(doit correspondre avec celle inscrit sur la pièce d'identité)</i>	ADRESSE PROFESSIONNELLE <i>(voir la définition ci- dessous)</i>	NOMBRE D'ACTIONS ET CATÉGORIE	PRIX PAR ACTION	DROITS
						<input type="checkbox"/> Votant <input type="checkbox"/> Participant au surplus d'actifs Dividende: <input type="checkbox"/> discrétionnaire ou <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Reliquat
						<input type="checkbox"/> Votant <input type="checkbox"/> Participant au surplus d'actifs Dividende: <input type="checkbox"/> discrétionnaire ou <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Reliquat
						<input type="checkbox"/> Votant <input type="checkbox"/> Participant au surplus d'actifs Dividende: <input type="checkbox"/> discrétionnaire ou <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Reliquat
						<input type="checkbox"/> Votant <input type="checkbox"/> Participant au surplus d'actifs Dividende: <input type="checkbox"/> discrétionnaire ou <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Reliquat

Important : Si vous détenez 25 % ou plus d'actions votantes ou détenez 25 % ou plus de la juste valeur marchande de la société, vous êtes considérés comme un bénéficiaire ultime et votre nom apparaîtra au profil de l'entreprise auprès du Registraire des entreprises.

Les bénéficiaires ultimes doivent obligatoirement fournir une adresse de domicile et une adresse professionnelle (si souhaitée) selon la nouvelle loi provinciale sur la transparence. Si une adresse professionnelle en plus de votre adresse de domicile, votre adresse de domicile sera alors confidentielle et ne sera pas accessible au public. Si aucune adresse professionnelle n'est fournie à l'égard d'un actionnaire ou même d'un administrateur, son adresse de domicile sera accessible au public.

L'adresse professionnelle correspond au principal lieu de travail ou d'affaires de l'actionnaire ou de l'administrateur. Il n'est pas possible de fournir une case postale. L'actionnaire ou l'administrateur ne peuvent avoir qu'une seule et même adresse professionnelle et celle-ci doit être la même peu importe l'entreprise dans laquelle le nom de cet actionnaire ou administrateur déclarera une adresse professionnelle.

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

Si l'un des actionnaires est une personne morale, SVP compléter les informations ci-dessous pour chaque personne morale. Ces informations nous permettront de déterminer les bénéficiaires ultimes

	NOM DE LA PERSONNE MORALE	PERSONNE REPRÉSENTANT LA PERSONNE MORALE	RÉPARTITION DES ACTIONS DANS L'ENTREPRISE <i>*SVP nous fournir une copie des statuts de chaque personne morale</i>	DATE DE NAISSANCE
1.			a)	
			b)	
2.			a)	
			b)	
3.			a)	
			b)	
4.			a)	
			b)	
5.			a)	
			b)	
6.			a)	
			b)	
7.			a)	
			b)	

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

8- DEMANDE D'INSCRIPTION FISCALE

Souhaitez-vous que nous procédions aux inscriptions suivantes :

- Numéros d'identification (compléter la section A)
 TPS TVQ (compléter la section B)
 Retenues à la source (compléter la section C)

Revenu Québec offre désormais le service d'accompagnement relativement à vos questions sur les impôts, retenues à la source et les taxes. Souhaitez-vous bénéficier de ce service : oui non

Si vous avez inscrit oui, vous pourrez demander un rendez-vous auprès de Revenu Québec suivant votre inscription. Nous vous invitons à consulter le site web de Revenu Québec à cet effet.

SECTION A) - Fournir les informations suivantes pour chacun des administrateurs:

NOM DE L'ADMINISTRATEUR	NAS	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

SECTION B) - DEMANDE DE NUMÉROS DE TAXES

Numéro du dernier avis de cotisation provincial (personnel) émis au président : _____

Montant estimé des ventes taxables pour la prochaine année : _____

Date à laquelle la société a débuté ses activités au Québec : Constitution Autre : _____

Date d'entrée en vigueur de l'inscription aux taxes : Constitution Autre : _____

Fréquence de la déclaration de la TPS-TVQ :
 Mensuelle :
 Trimestrielle :
 Annuelle :

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

Est-ce que l'entreprise :

Services de taxi ou de limousine

Vente de carburant

Vente ou location de véhicules routiers pour une période de plus de 12 mois

Vente ou location de pneus neufs

Vend à des consommateurs de la bière ou du vin pour consommation à domicile

Vend du tabac -----au moyen de distributeurs automatiques

Si oui, êtes-vous propriétaire du stock oui non

Vend des boissons alcooliques pour consommation sur place

Détient un permis de brasseur

Est-ce que l'entreprise :

Effectue des opérations forestières

Est-ce que vous effectuez des importations ou exportations : oui non - Si oui, indiquez le genre de compte :

Importateur Exportateur Import-Export

Indiquez le genre de produits exportés : _____

LANGLOIS CORDEAU

Avocats

SECTION C) – RETENUES À LA SOURCE:

- Date à laquelle la société versera la première paie : _____
- Salaire annuel approximatif de tous les employés : _____
- Montant mensuel approximatif des retenues à la source et cotisation qui seront déclarés : _____
- Période d'activité de la société :
Saisonnier : Période d'activité : _____
Annuelle :
- Fréquence de paiement des retenues à la source :
Mensuelle :
Trimestrielle :
- Fréquence de paiement aux employés : Mensuelle

(La fréquence par défaut lors de l'inscription en ligne est « mensuelle ». Si vous souhaitez une autre fréquence, vous devrez communiquer avec Revenu Québec pour votre demande d'inscription aux retenues à la source.)

ANNEXE A – descriptions des fonctions de dirigeant

Président : préside les rencontres, contrôle et surveille la gestion des activités et des affaires internes de la société, signe les procès-verbaux, les certificats d’actions et les autres documents qui requièrent sa signature.

Vice-président : exerce les pouvoirs et assume les obligations du président en cas d’absence ou d’incapacité d’agir de ce dernier.

Secrétaire : à la garde des livres et des documents de la société, il agit comme secrétaire lors des réunions du conseil d’administration et des comités du conseil d’administration ainsi que des assemblées des actionnaires, il signe les procès-verbaux et certificats d’actions et il exécute les mandats que lui confie le président ou le conseil d’administration.

Trésorier : responsable de la gestion financière de la société, surveille la situation financière de la société et voit, notamment, à la gestion de ses biens et à la tenue de ses livres comptables. Il fait rapport périodiquement au conseil d’administration de la situation financière de la société. Il signe les documents qui requièrent sa signature.